

qu'il épousa Marie Thomé, fille de noble Michel Thomé, conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Grenoble. Après quoi, le rédacteur écrit ce qui suit :

Le mardy 4 décembre 1601, entre 3 et 4 heures après midy, Me Louis Fornet, docteur es droictz, agrégé de l'Université de Valence, advocat consistorial au Parlement de Grenoble et juge d'Estoille, mon père, est décédé aud. Grenoble, après avoir terminé par arrest le procès que damoiselle Marie Thomé, ma mère, avoit contre Me Jacques Thomé, son oncle, procureur du roy au bailliage de Saint Marcellin.

— Mondit père est enterré en lad. ville de Grenoble, dans les cloistres des Jacobins, ou estoient enterrés les Rollins, nos prédécesseurs maternels et a laissé deus filles, l'une de l'aage de dix ans, nommée Françoisse, qui est à présent religieuse au monastère de Saint-Just de Romans et l'autre, nommée Anthoinette, qui est décédée à Romans, à la maison de ma mère, et est enterrée dans Saint-Bernard, à la chapelle du Saint-Sacrement, et a laissé ma susd. mère enceinte de moy de 7 mois moins 5 jours.

-- La susdite damoiselle Marie Thomé, ma mère, m'a dict que je suis né le dernier de fébvrier de l'an 1602, et baptisé par M. de Neuville, curé, le 5 décembre aud. an, Me Sébastien Chappuis, procureur de Crest, a esté mon parrain, et dam^{lle} Louyse de Montagnier ma marraine.

— Ma susd. mère s'est remariée avec noble Laurens Mistral, le 23 décembre 1602, duquel mariage sont sortis nobles Joachim et Laurens Mistral, mes frères et damoiselles Magdeleine et Clémence Mistral, lad. Magdeleine est mariée à noble Jacques d'Urre, seigneur de Brette, dud. Urre et autres places, et lad. Clémence est religieuse à Crest, dans le monastère de Sainte-Marie.

— Mad. mère, avant qu'elle se retira d'Estoille, fist assembler mes parents, pour eslire à mes sœurs et à moy un tuteur, qui fust Me Sébastien Chappuis, procureur au siège de Crest. Mad. mère retira mes deus sœurs à Romans, proche d'elle, et je fus porté à Crest dans le berceau, au logis de sr Jean Chappuis, qui a esté depuis mon tuteur, où j'ay demeuré jusqu'à l'aage de 13 ans.

— Ayant atteint l'aage de 13 ans, l'on me mist aux études à Tournon avec noble Joachim Mistral, mon frère, où j'ay demeuré